MINISTERE DES MINES,
DE L'ENERGIE ET DE L'EAU
----------000----------
SECRETARIAT GENERAL
----------000--------
SECRETARIAT PERMANENT ITIE-MALI

Initiative pour la Transparence
des Industries Extractives
Mali

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple- Un But –Une Foi
----------000--------

COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

DATE ET LIEU :

LE 07 JUIN 2022 A LA DIRECTION NATIONALE DE LA GEOLOGIE ET DES MINES

L'an deux mille vingt-deux et le mardi sept (07) Juin à partir de 09h, s'est tenue dans la salle de conférence de la **D**irection **N**ationale de la **G**éologie et des **M**ines (**DNGM**), la deuxième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali au titre de l'année **2022**.

Elle était présidée par Monsieur **Lamine Seydou TRAORE**, ministre des Mines de l'Energie et de l'Eau, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali.

La liste de présence est jointe en annexe.

Etaient inscrits à l'ordre du jour, les points suivants :

1. Faire le point sur la validation du Mali ;
2. Faire le point sur l'arrêté interministériel portant sur les indemnités des membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat Permanent de l'ITIE-Mali ;
3. Situation du Secrétariat Permanent ;
4. Divers.

I. Ouverture de la Séance :

Avant tout propos le ministre a souhaité la bienvenue à tous les membres du Comité de Pilotage d'avoir répondu massivement à l'invitation, ensuite, il a remercié les membres de la commission Ad hoc, chargée de la préparation du Mali à la validation dont les travaux ont permis la publication du rapport ITIE 2019 et la soumission de la documentation à l'ITIE internationale dans le délai.

Le Président du Comité de Pilotage a dans son discours introductif a rappelé l'apport du secteur minier à l'économie nationale comme l'attestent les statistiques soulignés dans le rapport ITIE 2019 notamment : 10% de Produit Intérieur Brut (PIB), plus de quatre cent milliards de FCFA (400 000 000 000 FCFA) de recettes budgétaires soit 20% du budget du pays, 70% des recettes d'exportation.

Il a également réitéré l'engagement du Gouvernement qui ne ménagera aucun effort pour mettre en œuvre les exigences de la Norme ITIE et à poursuivre la réussite du Mali au processus de validation en cours.

Monsieur Tièmoko Souleymane SANGARE du collège de la société civile et vice-président de la commission Ad hoc de validation du Mali a fait un bref résumé des travaux réalisés par la commission notamment :

- La soumission et la publication des questionnaires ou formulaires de collecte de données de validation dûment renseignés ;
- Les difficultés organisationnelles, financières rencontrées par la commission et les efforts déployés pour permettre à la commission de réaliser le nécessaire.

Après cette présentation, le Président a ouvert la séance et s'est retiré pour d'autre agenda, ensuite les débats ont été dirigés par Monsieur Issa COULIBALY Conseiller Technique au Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, point focal ITIE-Mali du département.

II. Déroulement des Travaux :

Les membres du Comité de Pilotage ont analysé les points retenus à l'ordre du jour. De cette analyse, il ressort :

1. Faire le point sur la validation du Mali :

M. Boureima CISSE, chargé de la Collecte et de l'Audit au Secrétariat Permanent de l'ITIE-Mali, membre de la commission Ad hoc chargée de la préparation de la validation du Mali a présenté une synthèse des activités réalisées dans le cadre de la validation. Cette communication s'est accentuée sur l'état d'exécution de la feuille de route pour la validation et les efforts de la commission qui ont permis la publication du rapport ITIE 2019 et la soumission de la documentation à l'ITIE international dans les délais.
En réaction à cette communication, les membres du Comité de Pilotage ont formulé des commentaires et recommandations dont la synthèse se trouve dans la partie recommandation.
Le Comité de Pilotage a remercié et félicité la commission Ad hoc pour le travail abattu.

2. Faire le point sur l'arrêté interministériel portant sur les indemnités des membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat Permanent de l'ITIE-Mali :

Le ministre de l'Economie et des Finances a fait des observations sur le projet d'arrêté interministériel fixant les modalités d'octroi des indemnités de participations aux sessions, missions et commissions de travail du Comité de Pilotage de l'ITIE soumis à son analyse par le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau.
Ces observations concernent :

- Ramener de cent mille (100 000) FCFA à cinquante mille (50 000) FCFA lors des sessions du Comité de Pilotage pour les membres du Comité de Pilotage par personne et par jour ;
- Ramener de quinze mille (15 000) FCFA à dix mille (10 000) FCFA comme frais de participation aux commissions de travail par personne et par séance de travail ;
- Ramener de trente mille (30 000) FCFA à quinze mille francs (15 000) CFA comme frais de participation par membres du Secrétariat Permanent et par jour aux sessions du Comité de Pilotage ;
- Se conformer à la règlementation en vigueur pour les indemnités de mission à l'intérieur du pays.

Le Comité de Pilotage a décidé d'enlever la partie de l'arrêté qui traite des missions de l'intérieur et d'accepter les observations formulées par le ministre de l'Economie et des Finances.
Le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau est invité à faire prendre en charge les observations formulées et d'introduire le projet d'arrêté interministériel pour adoption et signature.

3. Situation du Secrétariat Permanent :

Le ministre en charge des Mines envoie chaque année une demande d'autorisation exceptionnelle auprès du ministre en charge de l'Economie et des Finances afin de prendre en charge les salaires des agents du Secrétariat Permanent de l'ITIE sur le chapitre « fonctionnement ».
Pour trouver une solution à cette situation de précarité, le Comité de Pilotage a chargé le Secrétariat Permanent de produire un projet de note conceptuelle sur le statut du Secrétariat Permanent et des autres organes de mise en œuvre de l'ITIE au Mali et de le soumettre à la commission Ad hoc de validation du Mali afin d'analyser cette note conceptuelle pour suite à donner.

III. Divers :

- ✓ Les nouveaux membres du collège de l'administration et des entreprises extractions se sont présentées à l'assemblé du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali ;
- ✓ Le processus du recrutement du nouveau communicateur de l'ITIE est presque bouclé, il ne reste que l'aval du président du Comité de Pilotage pour valider les résultats des travaux de la commission ad hoc de recrutement. Son nom devra être publié dans un bref délai ;
- ✓ Le Comité de Pilotage a demandé au Secrétariat Permanent de finaliser la préparation de la documentation pour la tenue d'une Comité de Supervision dans les meilleurs délais.
- ✓ Le compte rendu du ministre avec le Directeur exécutif de l'ITIE international en Afrique du Sud (INDABA).

IV. Recommandations :

Pour la validation des documents soumis à l'appréciation des membres du Comité de Pilotage et l'efficacité des interventions futures, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Produire une note conceptuelle sur le statut des organes de mise en œuvre de l'ITIE-Mali ;
- Finaliser rapidement le dossier de recrutement du Chargé de Communication ;
- Corriger l'arrêté interministériel fixant les modalités d'octroi des indemnités de participations aux sessions et commissions de travail du Comité de Pilotage en prenant en compte les observations portées par le ministre de l'Economie et des Finances et l'introduire dans le circuit de signature ;
- Organiser un Comité de Supervision dans les meilleurs délais ;
- Mobiliser les ressources pour le fonctionnement de la commission ad hoc de validation qui doit statuer sur le rapport initial de validation qui doit incessamment provenir du Secrétariat International ITIE (commission de validation) et sur la note conceptuelle qui décrit le statut des organes de mise en œuvre de l'ITIE-Mali ;
- Uniformiser les indemnités de déplacement pour tous les membres du Comité de Pilotage lors des missions à l'intérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a pris fin à 13H 35min.

Bamako, le 01 JUIL. 2022

Le Rapporteur
Secrétaire Permanent
ITIE-Mali

Samou SIDIBE

Le Président de séance
Le ministre

Lamine Seydou TRAORE
Chevalier de l'Ordre National